

britannique ou de lui donner le titre que l'on jugera le plus approprié. L'auteur lui-même s'occupera peut-être de son discours de la façon que j'ai indiquée.

Jamais je n'ai entendu un exposé de faits plus habile sur le statut du Canada comme dominion autonome. Il serait très utile à nos délégués à la conférence de San-Francisco de pouvoir en remettre un exemplaire à quiconque soulèverait la question de la situation qu'occupe le Canada au sein de l'Empire afin qu'il voie par lui-même le statut que nous revendiquons. La brochure aurait plus de poids si elle portait l'imprimatur du Sénat.

L'honorable M. KING: J'approuve de tout cœur la proposition de l'honorable sénateur et j'en discuterai avec les hauts fonctionnaires du Sénat; je la signalerai aussi au Gouvernement.

Nous apprécions tous le magnifique discours prononcé hier par l'honorable sénateur de Vancouver-Sud (l'honorable M. Farris). C'est un document important qui devrait beaucoup aider à expliquer le statut du Canada au sein de l'Empire. Il sera aussi très utile aux délégués à la conférence.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Je suis allé au devant des désirs des honorables sénateurs et j'ai déjà commandé l'impression de cinq cents exemplaires supplémentaires des *Débats du Sénat* d'hier, et les honorables sénateurs peuvent les obtenir au bureau du greffier. J'ai aussi donné instruction de faire traduire en français sans tarder ce numéro des *Débats*.

Je profite de l'occasion pour signaler aux honorables sénateurs l'opportunité de publier une brochure contenant tous les discours prononcés à la Chambre sur la conférence de San-Francisco. Une telle publication intéresserait, j'en suis sûr, tous les délégués à la conférence et constituerait une précieuse source de renseignements.

L'honorable M. MACLENNAN: J'ai une meilleure proposition à formuler; nous devrions conscrire les services de l'honorable sénateur (l'honorable M. Farris) et l'envoyer à San-Francisco à titre consultatif.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 4 heures de l'après-midi).

SÉNAT

Vendredi 13 avril 1945.

La séance est ouverte à quatre heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières; affaires courantes.

L'hon. M. McRAE.

FEU LE PRÉSIDENT ROOSEVELT HOMMAGES À SA MÉMOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable J. H. KING: Honorables sénateurs, je crois qu'il convient en ce moment de porter nos pensées vers la mort du président des Etats-Unis, Franklin Delano Roosevelt. La nouvelle a attristé le monde entier et touché les hommes et les femmes de toutes les classes de la société, des plus haut placés aux plus humbles.

Le président Roosevelt a donné le meilleur de lui-même à son pays et à l'univers. Lors de son accession à la présidence, en 1932, le monde traversait une crise économique d'une gravité sans précédent. Nous savons avec quel courage il s'attaqua aux problèmes complexes d'ordre financier, économique et social qui se posaient alors aux Etats-Unis. Les opinions de ses concitoyens étaient nettement divisées sur certaines de ses propositions, mais ces dernières visaient à alléger le fardeau de ceux qui comptaient sur leur salaire pour leur pain quotidien. Lorsqu'il fut réélu en 1936, la situation internationale s'améliorait et son programme domestique avait aussi donné de bons résultats.

On admet, en général, qu'il a prévu avec plus de clairvoyance que la plupart des hommes d'Etat la catastrophe de 1939. Cela était évident lorsqu'il adressait la parole en public en 1937 et 1938, surtout dans le fameux discours qu'il prononça à Chicago et où il critiqua sévèrement l'attitude belliqueuse de certaines nations et proposa de les mettre en quarantaine. Toutefois, il devançait trop l'opinion publique de son pays et n'obtint pas l'appui nécessaire au moment où la situation internationale se brouillait. Les Américains ne possédaient pas sa clairvoyance et n'ont pas compris qu'ils étaient au seuil d'événements importants et tragiques.

Les honorables sénateurs se souviennent qu'à ce moment-là, il promit l'aide de son pays au Canada en cas d'invasion par une puissance étrangère. Au cours de cette période il poussa et encouragea l'organisation des forces militaire, navale et aérienne des Etats-Unis pour qu'elles puissent donner leur pleine mesure si le pays venait à être entraîné dans la guerre. Nous savons combien il facilita l'effort de guerre non seulement du Canada mais de toutes les Nations Unies au cours du présent conflit. Il semble curieux que l'homme qui a tellement contribué à consolider ce que nous appelons les nations pacifiques disparaisse lorsque la victoire certaine est en vue.

Je tiens à exprimer au président des Etats-Unis, M. Truman, et au peuple américain l'espoir que se maintiendront les relations har-